La Lettre des Enseignants Du Nord

"S'opposer et proposer"

4 mars 2008

Rattrapage du taux de hors-classe pour les PE

Le Ministre dit « oui » au SE-UNSA

Lorsque les collègues nous demandent ce qui caractérise le SE-UNSA, nous lui citons notre slogan : « s'opposer et proposer ».

S'opposer à chaque fois que c'est nécessaire, comme sur la carte scolaire, la laïcité, les propositions du ministre de la Fonction Publique sur les salaires, le bac pro en trois ans, le parrainage par des élèves de CM d'un enfant de la Shoah…

Proposer aussi, comme dernièrement sur l'utilisation des 108 heures du samedi matin … Et signer dès lors que nous estimons que nous avons été entendus et qu'il est difficile, pour l'instant, d'aller plus loin : direction d'école, revalorisation des fonctionnaires de catégorie C, protocole du samedi matin.

Et les ministres qui se suivent savent que le SE-UNSA est un syndicat qui prend ses responsabilités. Aussi, lorsque nous revendiquons, nous sommes entendus.

Le 28 janvier dernier, Luc Bérille, Secrétaire général du SE-UNSA, adressait une lettre à Xavier Darcos pour lui demander de relever le taux de promotion à la hors classe (actuellement de 1,15%, il est le plus faible de l'ensemble des corps de la Fonction Publique et quatre fois inférieur au taux des corps comparables du second degré !).

Dans une lettre datée du 29 février, Xavier Darcos reconnaît cet état de fait et s'engage à ouvrir des discussions pour que, dès cette année, le taux de promotion à la hors-classe des PE soit amélioré.

Certains viendront encore à la table des discussions parce qu'ils ne pourront pas faire autrement, et les mains dans les poches parce que leur fonds de commerce, c'est de dire NON et, immanquablement, pousseront des cris d'orfraie si nous parvenons à un accord. Curieuse conception du syndicalisme que celle de considérer que l'on peut rester une législature, ou deux, voire trois, sans jamais chercher à faire aboutir une négociation.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Ministre

Paris, le 29 FEV. 2008

Monsieur le secrétaire général,

Par courrier du 28 janvier vous avez bien voulu appeler mon attention sur les ratios fixant l'avancement de grade d'un certain nombre de corps d'enseignants.

Dès ma prise de fonctions j'ai affirmé ma volonté de revaloriser le métier d'enseignant et d'offrir des progressions de carrières plus attractives, reconnaissant mieux leur parcours professionnel. L'accès à la hors-classe est l'un de ces éléments de reconnaissance. Cette question sera naturellement abordée dans le cadre de la négociation globale que je vais lancer prochainement.

Compte tenu de la faiblesse du taux de promotion à la hors-classe des professeurs (1,15%), je donne mon accord pour engager un processus de rattrapage progressif afin que ce corps puisse bénéficier, au terme de ce processus, de conditions d'accès à la hors-classe similaires à celles d'autres corps comparables.

Je demande donc au Directeur général des ressources humaines d'ouvrir des discussions pour, que dès 2008, les professeurs des écoles puissent connaître une première amélioration de leurs conditions d'accès à la hors-classe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de mes salutations distinguées.

Xavier DARCOS

Monsieur Luc BERILLE
Secrétaire général
Syndicat des Enseignants-UNSA
209 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

MEN/FOUVE/CAIMBDC/SC/547114

110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07 - Téléphone : 01 55 55 10 10

Ta retraite ? Tu la paies !

« La réforme de la rémunération, c'est aussi le développement d'une protection sociale complémentaire qui ne soit pas enfermée dans les statuts et qui puisse faire l'objet d'une négociation collective. »

En d'autres termes, on instituerait **une retraite complémentaire obligatoire**. L'Etat qui, actuellement, verse à tout agent public une pension pour services rendus, **se déchargerait progressivement** et pour partie de son obligation.
On pourrait même imaginer une harmonisation des systèmes de retraite public et privé. Tous les collègues pourraient être concernés au prorata des années effectuées après la mise en œuvre de cette réforme.
Les enseignants dont le niveau de retraite aura baissé de manière importante n'auront d'autre solution que de **travailler longtemps, très longtemps**.

Pour recevoir la brochure, merci d'écrire à :

SE-UNSA,
Maison des Enseignants
32, bld Lebas – 59000 – LILLE
03.20.62.22.80 – 59@se-unsa.org

PROGRAMMES DE L'ECOLE PRIMAIRE

Darcos aurait bien dû rester IGEN

Ainsi, ça y est ! Notre cher ministre, qui ne passait pas, il n'y pas si longtemps, pour le ministre de l'Education Nationale le plus réac donc le plus bête que la République nous ait donné, a coupé le cordon ombilical ! Le voilà devenu un vrai ministre de l'Education Nationale ! Il faut qu'à l'école les élèves apprennent à lire, à écrire, à compter… et à être polis.

Eh oui, fainéants d'enseignants ! Finies la rigolade, la sieste avec les gamins, les récrés de 2h30, les balades quotidiennes et la pédagogie « Club Méd » !

Eh oui, crétins de gamins ! Finis l'oisiveté, les chahuts, les colonies de vacances à l'école.

MAINTENANT VOUS ALLEZ BOSSER, NOM D… !

Grammaire, orthographe, conjugaison, rédaction, récitation, calcul mental, règle de trois, morale… (génuflexion, blouses grises, poêle à charbon ?)

Eh oui ! Nous ne faisions rien avant, nous fabriquions juste des crétins !

Quelques remarques quand même…
Les enquêtes internationales (PISA et PIRLS), que Darcos cite régulièrement, montrent que ce que les enfants français ne savent pas faire, ce n'est pas apprendre la grammaire, l'orthographe, les tables de multiplication… c'est exploiter ce qu'ils ont appris pour réfléchir et créer.

Quand il faudrait que l'élève lise et écrive pour comprendre la langue, il fera un jour grammaire, un autre conjugaison, un autre encore orthographe, sans cohérence, sans rien comprendre.

Quand il faudrait, en mathématiques, multiplier les situations de recherche dans lesquelles l'élève devra comprendre et élaborer des outils et des solutions, on lui lui fera faire du calcul mental et maîtriser la règle de trois, de manière mécanique.

Quand il faudrait - l'enquête PISA 2006 l'a bien montré - favoriser les sciences en ce qu'elles permettent à l'élève de se poser des questions, de chercher, d'inventer des solutions et d'évaluer son travail, ce sera peau de chagrin pour la discipline de Charpak en termes horaires.

Assurément, nos élèves ne seront pas plus bêtes.
Assurément, un certain nombre d'entre eux quitteront l'école armés pour l'avenir.
Assurément, les enseignants continueront de faire leur travail consciencieusement.
Assurément, le ministre sera bien noté puisqu'il met le paquet sur ce que les élèves savent déjà faire le mieux.

Assurément aussi, les enquêtes internationales montreront que l'école française n'a pas réglé ses problèmes.
Assurément aussi, les élèves en difficulté seront toujours en difficulté puisque, quand ils ne sauront pas faire quelque chose, on leur fera refaire, plus et de la même manière.
Assurément, tous les efforts de pédagogie consentis par les collègues tomberont aux oubliettes
Assurément, l'école de l'égalité des chances aura perdu tout son sens et l'école de la République toute son âme.
Mais n'est-ce pas ce que veut le pouvoir ?

A lire : Cinq défis pour l'école de Xavier Sorbe

Pour Sorbe, il faut restaurer la confiance en l'école, croire dans les potentialités de chaque élève, promouvoir une réflexion pédagogique de qualité, mobiliser autour d'un projet commun, instaurer un pilotage dynamique du système.

Tous les IGEN ne sont pas des « pauvres cons ». Sorbe, au bucher !

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Mél : .....@.....

☐ souhaite adhérer au SE-UNSA

☐ souhaite recevoir les parutions du SE-UNSA

Si vous souhaitez recevoir la visite d'un(e) délégué(e) du Personnel SE-UNSA, merci de retourner la fiche ci-dessous complétée à :

Maison des Enseignants

32 Bd Lebas 59000 LILLE

SE-UNSA	Demande de visite d'un(e) Représentant(e) du Personnel **SE-UNSA**

Je soussigné(e) .....

Enseignant(e) à l'école .....

de ..... tél .....

demande, en accord avec le(la) directeur(trice) de l'école, le passage d'un(e) délégué(e) du Personnel SE-UNSA

(précisez lequel éventuellement .....),

afin d'être informé(e) sur :

☐ l'avancement

☐ l'intégration PE et hors-classe

☐ le calcul du montant de la pension

☐ le mouvement du Personnel

☐ les opérations de changement de département

☐ le travail à temps partiel, le congé parental, la disponibilité…

☐ la position du SE-UNSA sur le(s) sujet(s) suivant(s) :

.....

☐ autres .....

Coordonnées personnelles

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mél : .....

Date : ..... Signature :

STAGES DE RATTRAPAGE

L'école doit être son propre recours…

En heures supp et hors temps scolaire !

Nul doute que les indemnités prévues pour rémunérer les collègues qui accepteront de prendre en charge les heures de rattrapage pendant les vacances séduiront un certain nombre d'entre eux. Ce n'est pas une revalorisation de 0,5+0,3% qui améliorera, pardon qui maintiendra, le pouvoir d'achat des enseignants. Qui pourrait montrer du doigt ceux d'entre nous qui feront ce choix ?

Pour autant, cette mesure, tirée du Sarkozysme pour les nuls, ne trompera personne quant à son efficacité. Qui peut penser un instant que c'est à Pâques, quand les deux tiers de l'année sont passés et que les difficultés des élèves sont avérées depuis longtemps, en juillet, au moment où les enfants aspirent à courir au soleil, et en août, à un moment où l'année scolaire n'est pas encore commencée et où aucune évaluation diagnostique n'a pu être faite, qu'on va pouvoir aider un enfant à résoudre ses difficultés scolaires ?

Si cette mesure relève de l'aumône pour les enseignants, elle a une belle gueule de punition pour les élèves.

Oui les enfants en difficulté méritent une attention et une présence particulière de leur enseignant, mais pendant le temps scolaire, à un moment où ils sont réceptifs, motivés et mobilisés.

J'AI DIX ANS

Vive l'école !

J'ai dix ans, pauvre de moi ! J'en aurais eu onze, j'entrais au collège en septembre 2008 et j'échappais à la morale, aux huit heures de conjugaison et d'orthographe, aux cinq de calcul et de règle de trois, le nez dans le cahier à longueur de journée.

Notez que pour moi, ça ne durera qu'un an, mais mon petit frère qui en a quatre va en prendre pour un bail.

C'est curieux mais des fois, avec les copains, on a l'impression que l'école ne sera plus faite pour nous, qu'il y a tout plein de gens qui savent mieux que nous ce dont nous avons besoin, ce qu'on veut, ce qu'on aime faire. Il ne faudra pas qu'ils s'étonnent si on décide, nous, qu'on n'est pas faits pour l'école : l'usine à deux ans, merci !

On n'est quand même pas des vaches ou des cochons qu'on expose au salon de l'agriculture, qu'on brosse et qu'on engraisse pour montrer qu'on a bien travaillé ! On n'est pas non plus des coquilles de noix ou des ballons baudruches ballottés par des courants contraires ou au gré des lubies ou des lobbies.

Eh M'sieur, M'sieur, on peut parler ?

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Rentrée scolaire 2008

Nous vous rappelons que toute demande **initiale** de travail à temps partiel (sur autorisation, mais également de droit si cette dernière n'est pas immédiatement consécutive au congé de maternité) prenant effet au **1er septembre 2008** doit être présentée au plus tard pour le **31 mars 2008** (la même consigne s'applique à une demande de changement de quotité, ainsi qu'à une demande de réintégration à temps plein).